L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 5 MAI 1875. — [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 5 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 70 de la rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine—beaux meubles—Aussi, à 5 heures de l'après-midi, rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines—un lot de meubles.

Par G. Léonnent, au No 6? de la rue de Chartres—nattes blanches et à carreaux, avariées.

Par Mollman, Marks & Co, au No 35 de la rue de Chartres—marchandises sèches, draps, casimirs, deeskins, tweed, jeans, "notions," cotonnettes, &c., &c.

SPECTACLE.

Mercredi, 5 mai 1875.

ACADÉMIE.—Grande représentation au bénéfice de M. Bidwell.

SALLE GRUNEWALD.—Grand Concert.

La ville et la campagne.

Avant la guerre, la prospérité régnait en Louisiane, aussi bien à la Nouvelle-Orléans que dans les campagnes. L'agriculture trouvait une source abondante de richesses dans le coton et le sucre, qui étaient produits en bien plus grande quantité qu'aujourd'hui, tandis que la Nouvelle-Orléans, alors beaucoup moins peuplée, avait pour alimenter son commerce, outre les produits spéciaux de la Louisiane, ceux qu'elle recevait des Etats voisins et en échange desquels elle envoyait des provisions et des marchandises.

Une grande partie de ce commerce extérieur a été perdu depuis, pour la Nouvelle-Orléans, et la production agricole de la Louisiane a elle-même, considérablement diminué.

Ainsi, d'une part, notre place reçoit à peine un quart de la quantité de sucre et de mélasse qu'elle recevait avant la guerre, et l'augmentation dans la production du riz ne fait guère que compenser la diminution dans la production du tabac, tandis que, d'autre part, il ne nous arrive plus que douze cent mille balles de coton environ, au lieu de deux millions et plus. La différence du prix dans le coton compense en partie la diminution dans la quantité de balles, en ce qui concerne le chiffre des affaires de change et la commission, mais il n'y en a pas moins un million de balles de moins à transporter des lieux de production ici, à charroyer des bateaux à vapeur aux presses et des presses aux navires, à presser, à expédier, etc., ce qui laisse un vide considérable dans toutes les industries intermédiaires et dans les affaires de fret.

La population de la ville ayant augmenté par l'immigration d'un grand nombre de noirs qui ont quitté les champs, et les affaires ayant diminué en ville par suite des causes énumérées plus haut, le manque de travail s'explique facilement. La gêne occasionnée à la propriété foncière par des impôts exorbitants est encore une source de misère pour une nombreuse classe de travailleurs.

Nous avons souvent indiqué les remèdes qu'il y aurait à apporter aux embarras de la situation financière et nous avons fait ressortir le bien immédiat que produirait une réduction des taxes. Sans perdre de vue ce côté de la question, nous allons présenter quelques observations sur les relations actuelles de la production agricole et du commerce.

Il est encore trop évident que la Nouvelle-Orléans souffre, comme toutes les grandes villes américaines et peut-être plus qu'aucune d'elles, d'une absence regrettable d'équilibre entre la population des campagnes et celle des villes.

La source première de la richesse est l'agriculture qui produit les denrées alimentaires et fournit à l'industrie les matières premières que celle-ci transforme et auxquelles elle ajoute une plus value de main d'œuvre. Les agriculteurs jouent donc le rôle le plus important comme producteurs et en même temps, ils constituent l'élément le plus considérable de la clientèle commerciale comme consommateurs.

En dehors des producteurs agricoles et des industriels, nous trouvons les commerçants qui jouent le rôle d'intermédiaires pour l'échange et la répartition des produits agricoles et industriels.

Si la proportion entre les producteurs et les intermédiaires est bien gardée, en égard à la nature de leurs fonctions réciproques, il y a équilibre et les résultats sont satisfaisants des deux côtés.

Mais lorsque, par suite d'une tendance trop souvent reproduite de la part de la population agricole à émigrer dans les villes, l'équilibre vient à se rompre, il ne tarde pas à en résulter un malaise des deux côtés.

C'est là l'une des causes qui ont produit la crise qui a éclaté en 1873 dans toute l'Union et dont les effets se font encore sentir actuellement.

La Nouvelle-Orléans a, vu, depuis la guerre, sa population augmenter de 50,000 âmes, alors que la population des paroisses de l'Etat diminuait ou restait stationnaire. L'agriculture produit moins qu'avant, et l'augmentation du nombre des intermédiaires n'ayant pas répondu à un besoin, il en résulte que ceux qui étaient avant producteurs et consommateurs ont cessé de produire par le manque de travail.

Le seul remède à cette situation serait un reflux de la population urbaine vers les campagnes. S'il était possible de faire, d'un trait de plume, que dix mille familles habitant actuellement la ville, fussent transportées à la campagne et transformées en producteurs agricoles, non seulement elles y trouveraient les moyens de subsistance et le bien-être, mais elles deviendraient d'excellents clients pour le commerce de la ville. Malheureusement, ce sont de ces transformations qui ne peuvent s'effectuer d'un coup de baguette; elles ne peuvent s'opérer que lentement et par la force des choses.

Il s'offre, cependant, en ce moment, une excellente occasion de favoriser un mouvement dans le sens que nous indiquons. C'est d'aider, par souscriptions, s'il le faut, l'envoi à la campagne de plusieurs milliers de travailleurs inoccupés. Il en coûte moins de nourrir une famille à la campagne qu'à la ville et ceux qui sont disposés à donner quelque argent pour soulager la détresse de leurs concitoyens, l'emploieront plus judicieusement et plus utilement en contribuant à l'envoi des travailleurs dans les campagnes, dans la ceux-ci deviendront des producteurs et il y en aura un assez grand nombre, certainement, qui se fixeront dans les paroisses et qui augmenteront ainsi la population agricole d'une façon permanente.

Nous avons vu avec plaisir que les Granges se montrent disposées à favoriser ce mouvement en procurant de l'emploi aux travailleurs de la ville. Des ouvriers sans emploi sont ici des bouches inutiles à nourrir, un fardeau pour la communauté. Leur procurer les moyens de vivre en cultivant la terre, c'est remplir un devoir d'humanité et rendre un service à la ville et à l'Etat. Nous applaudissons donc à l'initiative prise par les Granges et nous engageons le comité de secours à diriger ses efforts dans la même voie.

Le courrier de Constantinople a apporté une étrange nouvelle. Consolo, le violoniste, ancien élève du Conservatoire de Bruxelles, vient de se faire musulman. Il avait adressé, il y a quelque temps déjà une requête au ministère turc qui a informé la légation d'Italie, dont relève le néophyte. Les dernières formalités prescrites par les capitulations ont été accomplies. M. Consolo s'est rendu chez le Beilikdji, et là, en présence du drogman de la légation d'Italie, il a déclaré qu'il embrassait spontanément l'islamisme et qu'il prendrait le nom de Kiamil. Comme les conversions à l'islamisme sont fort rares, l'acte de M. Consolo a produit un certain effet à Constantinople.

—Une cérémonie des plus touchantes vient d'avoir lieu à Côme, en Lombardie. A trois kilomètres de cette ville a été construite une petite chapelle destinée à recevoir la dépouille mortelle du célèbre physicien Alexandre Volta, inventeur de la pile électrique qui porte son nom. C'est là que ses restes viennent d'être transférés en grande pompe et en présence d'une foule de notabilités scientifiques. Plusieurs discours ont été prononcés.

La transformation du coton en soie.

Nous avions été mis, il y a quelque temps, au courant d'une invention faite à la Nouvelle-Orléans par un chimiste français nommé Magnier et qui consistait à transformer, au moyen de quelques ingrédients chimiques, le coton ou le lin en soie. Des essais sur une petite échelle avaient été faits ici, et ceux qui avaient vu les échantillons obtenus, considéraient l'invention comme merveilleuse. Nous nous étions abstenus d'en parler pour donner le temps aux intéressés de prendre leurs brevets.

L'inventeur, M. Magnier, était parti pour le Nord en compagnie du docteur Kunemann, bien connu ici, et qui s'était associé à l'entreprise. Ils allaient chercher les moyens de faire des expériences sur une grande échelle et de tirer parti de l'invention.

Le *New-York World* nous fait connaître le dénouement tout-à-fait inattendu de leur voyage.

Ces messieurs avaient été mis en rapports avec MM. Seligman & Cie, banquiers, à New-York, qui avaient promis de faire les fonds de l'affaire. MM. Pall Brothers, fabricants de soie à Patterson, New Jersey, consentirent à faire les expériences nécessaires dans leur manufacture. Des appareils furent construits dans ce but et M. Magnier prépara ses ingrédients chimiques et se mit à l'œuvre. Une certaine quantité de lin soumise au procédé, fut tissée en rubans et sortit des machines avec toutes les apparences et les qualités de la soie la plus brillante.

Le résultat émerveilla tous les assistants, et il fut décidé que le nouveau produit serait baptisé du nom de *soiene*. On pouvait dire que tout marchait à souhait.

Mais, mercredi dernier, dit le *World*, le chimiste disparut subitement sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. On suppose qu'exalté par son succès il avait perdu momentanément la raison et qu'il était parti pour l'Europe. Le docteur Kunemann était toujours à New-York, fort perplexe sur le sort de son associé qui a emporté avec lui le secret de l'invention.

Nous donnons cette version du *World* parce qu'elle dément, en ce qui concerne le docteur Kunemann, la dépêche télégraphique suivante qui a paru dans les journaux de la Nouvelle-Orléans, du 27 avril :

Patterson, 26.—Trois Français, récemment arrivés de la Nouvelle-Orléans, viennent d'être découverts dans la tentative de victimer nos fabricants de soieries par un prétendu procédé chimique pour la transformation du lin, du coton et autres tissus en la plus belle soie du monde. On dit qu'une maison de New-York a payé $20,000 pour une part dans la découverte. Plusieurs manufacturiers de Patterson étaient sur le point d'engager dans cette entreprise des capitaux considérables lorsque les trois conspirateurs alarmés ont pris la fuite.

Le *World* dit, au contraire, que "M. Prall a toujours la foi la plus entière dans le procédé du français et dans l'intégrité de M. Magnier. Une botte de rubans faits avec des fils de lin commun, mais brillants comme les soieries de Lyon, reste au bureau de M. Prall pour témoigner de ce qu'on aurait pu faire."

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous rappelons à tous les patrons de l'Opéra que le concert au bénéfice des artistes de l'orchestre, doit avoir lieu demain soir à huit heures à l'Opéra. Il y a là une occasion de plaisir en même temps qu'une œuvre de libéralité et de justice à accomplir. Le prix des billets est d'une piastre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—C'est aujourd'hui qu'auront lieu en matinée et le soir les deux représentations qu'un grand nombre de citoyens de la Nouvelle-Orléans ont désiré offrir à M. Bidwell pour son bénéfice, comme une preuve de leur sympathie.

On verra dans nos colonnes d'annonces que le programme pour ces deux représentations a été composé avec un soin extrême et qu'il sort des limites de l'ordinaire.

M. Bidwell a trop souvent ouvert sa bourse et offert son théâtre quand on venait lui demander de participer à une œuvre de charité, pour que nous ayons besoin de faire appel au public, aujourd'hui qu'il a subi des pertes après une saison théâtrale désastreuse.

Nous espérons donc voir la salle de l'Académie comble ce soir. Nous sommes certain, d'ailleurs, qu'il y aura une excellente chambrée, car nous savons que beaucoup de places ont été déjà retenues.

LA FERMETURE DES PORTS DE CARACAS.—Voici la lettre dont nous avons fait mention hier.

Légation des Etats-Unis,
Caracas, 18 mars 1875.

Monsieur : J'ai l'honneur de vous transmettre une copie du décret du Président qui a repris ses fonctions le 16 mars, décret fermant les ports de Maracaibo et de Hea Vela de Coro, au commerce étranger. Le même journal contient un décret établissant une douane de terre à Porto Cabello, comme conséquence de la mesure adoptée par le premier décret. L'objet, ainsi que le déclare le président, est d'empêcher un commerce illégal avec Curaçao qui fait actuellement un grand trafic avec les ports fermés par ce décret et aussi de punir Curaçao pour des offenses passées.

Curaçao étant près de la côte et ayant une excellente rade, a servi de port de transbordement à des cargaisons provenant des rades à eaux basses des places ci-dessus nommées ou y allant. L'intention est maintenant de transférer ce commerce à Porto-Cabello. Ce port est à près de 300 milles de Maracaibo et le courant et le vent portant fortement à l'ouest, cela embarrassera beaucoup le commerce d'exportation de l'Etat Zulia et des quatre autres Etats de Venezuela qui se faisait par Maracaibo. On veut obvier à cette difficulté en établissant une ligne de vapeurs entre Maracaibo et Porto-Cabello. Le général Pike, ex-ministre des Etats-Unis, est engagé, dans cette entreprise sous les auspices du gouvernement.

Les inconvénients causés au commerce tomberont aussi sur la partie de la Colombie qui fait son commerce d'exportation et d'importation par Maracaibo. La libre navigation du lac Maracaibo est aussi interdite par le décret, contrairement, prétend-on, à un traité existant entre les deux républiques.

Les exportations de Maracaibo aux Etats-Unis pour l'année finissant en septembre 1874, se sont élevées à $4,198,168 59 y compris plus de vingt millions de livres de café, ce qui constitue une augmentation d'environ 15 0/0 sur le chiffre de l'année dernière.

J'ai l'honneur, etc.,
THOMAS RUSSELL.

A l'hon. Hamilton Fish,
Secrétaire d'Etat,
Washington, D.C.

LE BRIGANDAGE DANS LE SUD DE L'ITALIE.—Dans une de mes dernières lettres, dit le correspondant du *Times* à Naples, j'ai rendu compte de la séquestration de deux riches propriétaires par les brigands; de l'un ils avaient demandé une rançon de 100,000 livres. De l'autre on sait seulement qu'il regagna sa demeure au bout de quelques jours; mais les circonstances extraordinaires qui entourent sa captivité et sa mise en liberté font reconnaître l'immense puissance de la *Maffia* en Sicile.

Ainsi que ses amis, il garde le silence le plus complet sur tous ces faits, et appelé devant le préfet et questionné sur la somme d'argent qu'il avait dû payer, sur la manière dont elle avait été envoyée, sur le nombre d'hommes qui l'avaient fait prisonnier et la direction qu'ils avaient prise, il refusa non-seulement de répondre, mais nia qu'on eût le droit de se mêler des affaires personnelles d'un gentilhomme.

Il est évident que la seule crainte d'une vengeance prompte et terrible a pu lui imposer la nécessité d'un pareil silence.

Le 25 février, la diligence de Catane à Leonforte fut arrêtée par 8 hommes armés. Les chevaux furent dételés. Il n'y avait que deux voyageurs qui, ainsi que le cocher et le garde, furent garrottés et forcés à coups de crosse de fusil de demeurer la face contre terre.

Naturellement, on les dépouilla de toutes leurs valeurs, et dans l'une des lettres du sac de la diligence, les voleurs trouvèrent 30,000 livres. On dit que le chef de la bande employait le dialecte piémontais.

Le 2 mars, une bande a tenté d'attaquer la diligence d'Aderno, mais le cocher en forçant ses chevaux à prendre le galop réussit à s'échapper. Plusieurs balles perforèrent le fond de la diligence, mais heureusement sans causer beaucoup de dégâts.

Près Castrogiovanni, province de Girgenti, la diligence a également été attaquée, une grosse somme a été prise par ces brigands, tandis que le cocher, qui résistait, a eu la tête tranchée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Réélection du bill Newton.

Il paraît que le fameux bill que l'on prétend avoir été adopté par la Législature pour accorder l'avantage d'un changement de juridiction à ce bravo de profession, Alask Newton, l'assassin du malheureux Bourbonnais, a été en réalité adopté par les deux Chambres; mais voici comment :

A la session régulière, le pseudo-gouverneur Kellogg, sachant autant que possible à connaître à un événement mérité l'homme que la rumeur publique désigne comme ayant été son assassin à gages, ou autrement dit, son exécuteur des basses-œuvres, mais ne voulant pas trahir trop ouvertement l'intérêt qu'il porte à Newton, a fait présenter le bill en question à la Chambre Hahn, qui n'a jamais eu de quorum légal, et ce bill a été adopté, mais a échoué au Sénat.

A la session extraordinaire, cependant, Kellogg, avec une persévérance digne d'une meilleure cause, réussit à faire passer ce bill au Sénat.

Sachant qu'il ne pouvait plus compter sur l'autre Chambre, avec sa majorité conservatrice dûment établie par suite de l'accomplissement du compromis Wheeler, le bill ne lui a même pas été soumis. Maintenant il plaît à M. Kellogg de considérer le bill comme ayant été adopté par la Législature; mais l'opinion de M. Field, comme ne peut manquer de l'être celle de tout avocat de bon sens, est que ce bill, qu'il soit signé ou non par le pseudo-gouverneur, n'aura jamais le moindre semblant de légalité.

Il est un fait, cependant, que nous ne nous expliquons pas bien; c'est que ce fameux bill ait été enrôlé à la Chambre des représentants, un jour ou deux après l'expiration du terme de la session extraordinaire. C'est M. Hollister, Orateur de la Chambre, qui a donné, paraît-il, à M. Overton, premier commis d'enrôlement, l'instruction d'enrôler le bill. Nous nous plaisons à croire qu'il a commis une erreur involontaire en donnant une pareille instruction, puisque le susdit bill n'avait jamais été présenté à la Chambre conservatrice.

La dernière disparition.

Nous apprenons que M. J. Querveron, un cordonnier dont la boutique se trouve rue Royale, No 160, près St-Louis, a disparu depuis vendredi dernier, et l'on ne sait pas ce qu'il est devenu.

M. Querveron est âgé de soixante ans et il était connu pour avoir des habitudes très sédentaires.

Les disparitions sont devenues tellement fréquentes depuis quelque temps, qu'on n'a plus le droit de s'étonner de rien.

Nous espérons que M. Querveron se retrouvera sans accident fâcheux.

Un marin en goguette.

Frederick Jones, appartenant à la marine des Etats-Unis, ayant à bord une trop forte cargaison de whiskey, s'en allait hier, virant de babord à tribord sans obéir au gouvernail. Il a fini par échouer sur un récif de la rue Dauphine, d'où un métropolitain l'a remorqué jusqu'au chantier de marine de la place Jackson, pour lui faire subir les réparations nécessaires.

Voleurs capturés.

Vers deux heures, hier après midi, Charles Young et Tom. Robert, deux citoyens de la pègre, ont été arrêtés rue Toulouse, entre Royale et Chartres, par le capitaine Montamat et le sergent Malone, de la police métropolitaine, accusés de s'être introduits dimanche soir dans le magasin de Joseph Brugère, rue Toulouse, entre Royale et Chartres, et d'avoir volé pour $800 de vins de première crus.

On a trouvé un certain nombre de bouteilles dans le repaire de ces individus, ce qui prouve suffisamment leur culpabilité.

Charles Young et Tom Robert ont voulu tirer le vin de leur prochain; il faudra maintenant qu'ils le boivent jusqu'à la lie.

L'affaire des bouteilles d'eau de Seltz.

Nous lisons dans le *Picayune* d'hier matin une communication de notre estimable concitoyen, M. Carleton Hunt, employé comme avocat par MM. Erne et Hall, qui montre sous un jour entièrement nouveau l'affaire des bouteilles, ou syphons, d'eau de seltz.

D'après M. Carleton Hunt, il ne s'agirait que d'une mesquine jalousie de métier.

Notre appréciation de cette singulière affaire était basée sur le rapport de la police et nous attendrons maintenant qu'elle soit jugée par les tribunaux.

Si MM. Erne et Hall ont été victimes d'une fausse accusation de la part de M. Dumas, de la maison Dumas, Pablo & Cie, nous n'hésiterons pas à rendre justice à qui de droit et à signaler les vrais coupables.

Réunion mensuelle de la Chambre de Commerce.

La réunion mensuelle de la Chambre de Commerce a eu lieu avant hier et a été peu importante.

Un comité de cinq a été nommé, sur motion de M. Sandidge, pour poser les bases de la réorganisation de la Chambre, conformément à la nouvelle charte accordée par la Législature.

Ce comité, dont les membres ont été désignés par M. Clapp, agissant comme président, se compose de MM. Sandidge, Seixas, Joseph Putnam et Allee.

Le comité a été requis de présenter son rapport dans une semaine.

Sur motion de M. Jackson un comité de cinq a été encore nommé pour recevoir le capitaine Eads, qui est attendu incessamment avec son système de jetées.

Ce comité se compose du général Beauregard comme président et de MM. Bayley, Jackson, Seixas et Sandidge.

La Chambre de Commerce s'est ajournée alors à lundi prochain, le 11 courant.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présent.

Le message suivant du maire Leeds est lu.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Aux administrateurs du conseil municipal.

Messieurs—Je crois nécessaire d'appeler votre attention sur l'estimation des revenus de la ville.

D'après les clauses de l'amendement constitutionnel, adopté dernièrement, la ville n'a plus le pouvoir de contracter une dette.

Or, comme nos recettes actuelles sont insuffisantes pour payer nos dépenses ; il est important de prendre des mesures immédiates pour réduire ces dépenses afin que leur chiffre ne dépasse pas celui de nos recettes.

Respectueusement,
CHAS. J. LEEDS, maire.

Le message du maire est approuvé et le secrétaire reçoit l'ordre de l'inscrire dans les registres.

Les différents administrateurs présentent ensuite leur rapport pour le mois d'avril.

Voici les totaux des frais dans tous les départements :

Salaires du maire et des administrateurs $4,125 00; bureau du maire $438 33; Conseil Municipal $316 66; Hôtel de ville $408 33; département du commerce $2,420 98; département des finances $1,884 98; département des Water-Works et des édifices publics $4,794 57; département des améliorations $37,138 38; département des assessments $2,485; département de la police $2,533 97; département des comptes publics $1,523 31; département du Voyer de la ville $3,471 83; bureau de l'avocat de la ville $333; collecteurs de la taxe de drainage $500; hopital des varioles $425.

Le grand total pour le mois d'avril est de $61,948 82.

M. Burke, administrateur du département des améliorations, présente une résolution autorisant l'avocat de la ville à réclamer la somme de $15,391 21 à la compagnie des levées de la Louisiane, pour des travaux qui ont été faits par l'administration de la ville, pendant la menace d'inondation de 1874, sur toute la batture à partir de Carrollton jusqu'aux Casernes des Etats-Unis.

Des pétitions de plusieurs citoyens adressées au Conseil, pour obtenir une réduction dans l'assessment de leurs propriétés, sont référées à l'administrateur du département des assessments, et la séance est levée.

TEMPERATURE.—4 mai 1875.
Thermomètre de C. Duhaime, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	66	19
12 M.	73	23
3 P. M.	80	27
6 P. M.	77	25

—Quand une bonne affaire se présente, il faut en profiter. Il n'arrive pas souvent qu'un marchand, désirant liquider ses affaires et se retirer du commerce, vende son stock à un très grand rabais. C'est ce que fait en ce moment M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, et nous ne saurions trop engager ceux qui ont besoin de meubles à s'adresser à lui. Lits, chaises, sofas, bureaux, toilettes, armoires, M. Hubbard vend tout cela à un bon marché extraordinaire.

—Le tribunal correctionnel du Havre a condamné à six jours de prison un boucher du boucher qui vendait à ses clients du chien pour du mouton. Il fallait naturellement que cet homme se livrât à un grand carnage de chiens. [illegible] par la découverte de nombreuses têtes et peaux des animaux tués qu'on a pu remonter jusqu'à l'auteur de cette fraude.

LES ARMÉES D'EUROPE.

Les chiffres ci-dessous que nous reproduisons, d'après la *Bien public*, sont empruntés à un travail de M. le sous-intendant Simonneau, sur la situation respective des armées européennes :

Le chiffre des adultes, atteignant chaque année l'âge du service militaire, est :

En Russie, de	1,000,000	hommes.
En Allemagne, de	540,000	—
En France, de	300,000	—
En Autriche, de	297,000	—
En Angleterre, de	295,000	—
En Italie, de	280,000	—

On voit par ces chiffres qu'en laissant de côté la Russie, dans laquelle le nombre des jeunes gens arrivant annuellement à l'âge du service est près du double de ce qu'il est dans les autres pays, la France, sous le rapport de la population militaire, peut opposer aux nations de premier rang des proportions numériques à peu près égales aux leurs.

Le second facteur de la puissance militaire, c'est-à-dire cette part de la richesse nationale que la fixation annuelle du budget met à la disposition de l'Etat pour ses dépenses de toute nature, se chiffre ainsi chez les diverses nations dont le nom suit (exercice 1874) :

France	2,588,000,000 fr.
Russie	2,000,000,000
[illegible]	[illegible]

Le budget de la France est, comme on le voit, sensiblement le plus considérable. Cependant, il n'y a pas lieu de s'enorgueillir et de s'affliger de ce budget, qui ... [illegible] ... ce qu'on peut payer.

Et il faut être bien riche pour être à même de prélever, sur la richesse annuellement produite et sur les revenus des capitaux antérieurs, plus de deux milliards huit cents millions, au crédit du gouvernement. Il est vrai que notre budget, en 1875, réalise une forte diminution sur celui de 1874, et qu'il n'est plus qu'à 2,565,764,430 fr. Et c'est fort heureux, car cette diminution en dépenses gouvernementale est une augmentation en épargne nationale. Mais notre budget de 1874 n'en témoigne pas moins de ressources exceptionnelles chez cette France dont la vitalité résiste à tout ce qui semblait devoir être pour elle l'anémie et même la mort.

Quelle est maintenant la proportion des dépenses militaires, relativement à l'ensemble des dépenses générales, dans chacun des pays mis en parallèle.

Le budget spécial de la guerre, comparé au budget total, donne les résultats suivants :

En Russie	35 0/0	
Angleterre	31	—
France	31	—
Allemagne	25	—
Autriche	20	—
Italie	17	—

Ainsi, pour nous borner à ce qui nous touche le plus dans ce tableau, la France consacre près du tiers de ses ressources budgétaires à ses dépenses militaires, et l'Allemagne seulement environ le quart.

Un chiffre plus instructif encore et qui dénote, à notre détriment, une infériorité fâcheuse, c'est le chiffre qui exprime pour les divers pays la proportion entre les frais de l'instruction des officiers et des soldats, et l'ensemble du budget de la guerre. Nous avons le regret de constater que, sous ce rapport, la France vient au dernier rang. Ce budget donne représenté par 100, pendant que l'Autriche emploie pour cette instruction et importante

La Russie	5.6 0/0
L'Allemagne	2.8 —
L'Angleterre	2.7 —
L'Italie	2.2 —
La France n'emploie que	1.8 —
	1.6 —

Il y a là de quoi faire réfléchir les chefs de notre armée.

Voici maintenant les effectifs de paix, qui sont le meilleur critérium des forces offensives et défensives sérieuses :

Russie	663,000 hommes et	82,000 chev.
France	460,000	90,000
Allemagne	498,000	97,000
Autriche	248,000	40,000
Italie	220,000	22,000
Angleterre	188,000	28,000

Ces chiffres portent leur enseignement avec eux.

Voici ce que coûte de l'entretien et de la solde chaque soldat en temps de paix, dans les divers pays :

Pour l'Angleterre	2,498 fr.
France	1,343
Russie	1,231
Allemagne	1,163
Italie	994
Autriche	980

On peut remarquer que chaque soldat revient en France à un prix plus élevé qu'en Allemagne. Différence, 80 francs, laquelle, multipliée par le chiffre de l'effectif de paix, 460,000 hommes, donne de ce côté seulement une augmentation de plus de 36 millions 800,000 francs.

Les détails numériques dans lesquels nous venons d'entrer ne laissent aucun doute sur l'égalité, au moins virtuelle, en matière militaire, de la France à l'égard des Etats les plus puissants, et sur sa supériorité à l'égard des autres.

Nous arriverions à des résultats plus satisfaisants encore si nous comparions notre situation économique à celle du reste de l'Europe. Sur ce point, le dernier volume publié par l'administration des douanes constate nos progrès, malgré la liquidation des plus effroyables désastres. Notre commerce général, importations et exportations réunies pour l'année 1873, s'est élevé à la somme de 9 milliards 339 millions, avec une augmentation de 141 millions sur l'année précédente, et de 1 milliard 514 millions sur la période quinquennale antérieure à 1873.

En décomposant ce chiffre total de 9,339 millions, nous trouvons :

Pour l'importation, 4,576 millions, valeur supérieure de 75 millions à celle constatée l'année précédente, et de 533 millions à la moyenne quinquennale ;

Pour l'exportation, 4,822 millions, en augmentation de 65 millions sur le chiffre de l'exercice 1872, et de 981 millions sur la période quinquennale.

Ainsi, sous quelque aspect que l'on considère la situation de notre pays, on se convainc qu'elle est de nature à rassurer à la fois notre patriotisme et les sympathies que nous rencontrons en Europe.

L'OBSERVATION DU DIMANCHE.—On a appelé hier mercredi, à la 1re chambre du tribunal civil, une affaire Valentin contre Veuillot. Il s'agit d'une demande dirigée contre le directeur du journal l'*Univers*, à propos d'un article publié par ce journal.

M. Valentin, marchand de lingerie et de mercerie dans le faubourg Saint Germain, réclame au journal l'*Univers* 10,000 francs, titre de dommages-intérêts; il demande de plus l'insertion du jugement à intervenir dans dix journaux de Paris.

Voici ce qui motive ce procès :

M. Valentin a, paraît-il, l'habitude d'ouvrir son magasin le dimanche jusqu'à deux heures de l'après-midi. Le dimanche 6 mars, il l'avait fermé dès le matin, et avait placé sur les volets un écriteau indiquant que le magasin était fermé pour cause de réparations. L'*Univers* a publié un article auquel M. Valentin reproche d'avoir désigné son magasin comme devant être mis en interdit parce qu'il aurait annoncé que, ce jour-là, il était fermé pour cause de réparations, et non à raison de la solennité du dimanche.

Me Carraby doit soutenir la demande de M. Valentin, et Me Oscar de Vallée doit présenter la défense de M. Veuillot.

L'affaire a été renvoyée à huitaine.

—Mlle Say, qui épouse le fils de M. le duc de Broglie, est la fille de M. Constant Say, et non de M. Léon Say.

—Un horrible accident de chasse vient d'avoir lieu à Neuvy-Sautour (Yonne); MM. H...., père et fils, chassaient ensemble les canards sauvages. Pour mieux surveiller leurs mouvements, M. H.... père s'était embusqué derrière un buisson; voyant venir à lui ces volatiles, il crie à son fils de se mettre sur ses gardes; celui ci se dispose à les tirer, et, lorsqu'il les voit à sa portée, il lâche la détente; le coup part et va frapper en plein le père, qui expira trois quarts d'heure après.

—X...., qui est resté pauvre, rencontre l'autre jour sur le boulevard Z...., qui est devenu riche.

—Que je suis heureux de te revoir! dit X....

—Et moi donc!

—Où demeures-tu ?

—Aux Champs-Elysées.

—Et à quelle heure te trouve-t-on chez toi ?

—Je dîne tous les jours à six heures; en venant à sept, tu es sûr de ne pas me déranger.

[illegible]

—Nous tenons de bonne source ... [illegible] ... Dufour ... [illegible]

DANS QUELQUES JOURS [illegible]

Une femme ... [illegible] ... la foire d'Etat. ... N'EST QUE D'UNE PIASTRE.

J. B. [illegible]

RESPECTUEUSEMENT, Wellington, comté Lorain, O., 24 août 1874. Dr R. V. Pierce, Buffalo, New-York.—Mon cher monsieur— ... "Golden Medical Discovery" ... [illegible]

Avec reconnaissance,
MME. [illegible] CHAFFEE.

Nombre de remèdes ... [illegible] ... "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce ... [illegible]

LA MERVEILLE [illegible] ... machine à coudre ... [illegible]

En vente, ... [illegible]

La Compagnie a accordé ... [illegible]

Décédé hier, ... JEAN MOLE, ... [illegible]

Décédée le 4 mai 1875, ... MARIANNE ... CHALK, ... [illegible]

Décédée, hier, 4 mai, ... MME BERTHE FLICK, ... native de Paris, (France) ... [illegible]

Bureau de Bienfaisance ... [illegible]

R. W. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES.
VENANT d'être débarqués du ... Liverpool et ... [illegible] ... 25 balles BURLAPS ... 500 rouleaux NATTES blanches ... TAPIS de toutes sortes ... TOILES CIRÉES ... [illegible]

A. BROUSSEAU.

[illegible] ... SALLE FRANÇAISE ... [illegible]

L. GROGNARD, Secrétaire.

Avis aux payeurs de Licences de Ville!!

JE ... [illegible]

E. FAUTRE.

Taxes de desséchement.

TOUS les possesseurs ... [illegible]

JAMES B. GUTHRIE, ... [illegible]

Porte-feuille perdu.

IL a été perdu ... [illegible]

LE MAGASIN ROUGE !

Coin Bienville et Bourbon.

CHAUSSURES pour Messieurs, Dames, et Enfants, de tous genres ... [illegible]

M. LION,

Avis aux Ouvriers Barbiers.

A VENDRE, ... [illegible]

D ... [illegible] ... A VENDRE ... MACHINES A COUDRE ... [illegible]

Avis aux actionnaires.

[illegible]

Avis aux personnes qui ... [illegible]

C ... [illegible]

DR. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS ... [illegible]

[illegible]

A vendre ou à louer.

LE SALON DE BARBE ... [illegible]

VOICI LE MOMENT !

VETEMENTS

A des prix ... [illegible]

LÉON GODCHAUX,

[illegible]

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT ... [illegible]

WILLIAM ... [illegible]

Un Abonnement ... [illegible]

Départ pour le Havre. ... [illegible]

Avis important aux Planteurs de Sucre ! ... [illegible]

MAGNIFIQUES
MEUBLES
Chambres à Coucher
EN BOIS DE ROSE,
CHEZ
JOSEPH B. HUBBARD.

Grand Assortiment
—DE—
ARMOIRES A GLACES,
SIMPLES ET DOUBLES.
En Acajou, Bois de Rose, Chêne et Noyer.

MEUBLES RICHES
de Chambres à Coucher en Acajou
CHEZ
JOS. B. HUBBARD,
A ses Magasins, coin
REMPARTS ET PERDIDO

M. HUBBARD
[illegible]

Beaux Meubles de Chambres à Coucher en Chêne
CHEZ
JOS. B. HUBBARD.

GRAND CHOIX DE
MEUBLES DE SALON,
A des prix ... [illegible]

Meubles de Chambre à Coucher
En Noyer ... [illegible]
CHEZ
JOS. B. HUBBARD.

M. HUBBARD
[illegible]

Meubles de Salle à Manger
[illegible]
BIBLIOTHEQUE
AUSSI :
Un grand stock de
Meubles Simples
Pour la Ville et la Campagne.

[illegible]

Matelas et Plumes d'Oie,
Avec Ressorts ... [illegible]

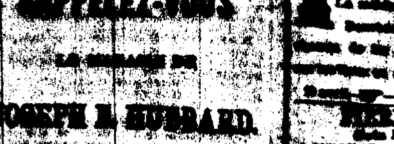

RAPPELEZ-VOUS
[illegible]
JOSEPH B. HUBBARD,
[illegible]
REMPARTS ET PERDIDO.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
[illegible] ... EN FACE DE LA MAISON D'ETAT.
[illegible] ... EN DETAIL ... [illegible]

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions,
No 73, RUE DE CHARTRES.

[illegible]

D. HARDEL.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Vor. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
[illegible]
22 et 25 - - - Rue Bienville - - - 22 et 25.
NOUVELLE-ORLEANS.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. — New Orleans.

Liste officielle du tirage ... [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane ... [illegible]

[illegible]

THEOPHILE DUBOIS,
Courtier en Marchandises.
[illegible]

S. W. DUBBAR & SONS.
[illegible]
Spécialité de
SIROPS
DE FRUITS.
[illegible]

CONSERVES,
[illegible]

Seule Eye and Plantation [illegible]

Texas. ... [illegible]

Restaurants, Hôtels, &c.

OUVERTURE DU
RESTAURANT et HOTEL
De Joseph Pastore,
Le 1er mai 1875,
A EST-PASCAGOULA, Miss.
[illegible]

ST-JULIEN HOTEL,
[illegible] ... NEW YORK ... [illegible]
TABLE FRANÇAISE.

Restaurant des Quatre-Saisons.
[illegible]

Commercial Restaurant.
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
[illegible]

Pharmacie E. Delery,
[illegible]

A LOUER.
[illegible]

PIERRE SANDRINI,
[illegible]

M E U B L E S.
R. M. & B. J.
MONTGOMERY,
Marchands de Meubles,
[illegible]

M E U B L E S.
[illegible]
J. A. LACROIX,
[illegible]